

Lettre d'un observateur français indépendant à ses amis finlandais

La presse française a largement fait écho à la présélection par TVO du réacteur EPR de 1,600 MW proposé par la société française Framatome, filiale d'Areva. Les partisans français du nucléaire se félicitent bien évidemment de cette bonne nouvelle qui à leurs yeux apporte la démonstration éclatante de l'émergence d'un nucléaire compétitif, financé par des investisseurs privés sans subvention d'Etat, bref d'un véritable « nucléaire de marché ». Dans le contexte français caractérisé par une surcapacité nucléaire assez importante pour écarter la nécessité de construire de nouveaux outils de production de base (fonctionnant autour de 8 000 heures par an) avant 2025 ou plus probablement 2030, une commande ferme de la Finlande serait une bouffée d'oxygène pour une industrie inquiète de son avenir dans un marché international atone.

Et pourtant, à lire les justifications développées simultanément dans nos deux pays pour la construction à court terme d'un réacteur EPR, on est pris d'un doute sérieux sur la réalité de ce « nucléaire de marché » que vont acquérir nos amis finlandais.

Jugez en :

Tous les gens raisonnables aujourd'hui en France reconnaissent l'inutilité d'une nouvelle unité de production de base (nucléaire ou non) avant 2025. Pour justifier son lancement rapide, les défenseurs de l'EPR le présentent donc comme un « démonstrateur », une sorte de prototype, qui, s'il est décidé tout de suite, pourrait, après plusieurs années de procédure d'autorisation et de chantier, être achevé en 2011 alors puistesté 4 ou 5 ans. Ce n'est qu'ensuite qu'il serait éventuellement fabriqué à d'autres exemplaires pour commencer à remplacer les premiers réacteurs obsolètes d'EDF au delà de 2020 si aucune meilleure solution, nucléaire ou non, n'émerge d'ici là. On est là dans la logique aussi classique que raisonnable d'une « démonstration », justifiée par le caractère novateur de ce réacteur par rapport à la génération précédente, le palier N4. C'est reconnaître avec raison les aléas techniques qui jalonnent très naturellement ce genre de démarche et leurs conséquences en termes de calendrier et de coûts financiers. La France en a d'ailleurs fait l'expérience avec ses quatre réacteurs de type N4. Commandés en 1984, les deux premiers n'ont été mis en service industriel qu'en 2000, officiellement sans que ces retards n'aient entraîné le moindre surcoût ! On murmure cependant que les deux premiers réacteurs de ce palier N4 ont coûté plus de 3 000 euros/kW et les deux suivants 1 700 euros/kW.

Au même moment l'affaire est présentée bien différemment aux investisseurs finlandais intéressés. Plus question de démonstration, mais de la fourniture d'un réacteur commercial, de série, qui, si les autorisations gouvernementales sont acquises rapidement sera raccordé au réseau électrique dès 2009 et fonctionnera à son facteur de charge nominal (90 %) en 2010. Comment expliquer ce décalage d'au moins 7 ou 8 ans du calendrier prévu ?

Mêmes doutes en ce qui concerne les coûts de l'opération. En France tous les chiffres circulent sans qu'aucun ne soit véritablement étayé. On parle à la fois d'un démonstrateur à 3 milliards d'euros (près de 2000 euros/KW) et la Direction générale de l'énergie et des matières premières du Ministère de l'Industrie d'un coût de 1 043 euros le kW pour le réacteur de série (10 exemplaires) 22 % inférieur à celui que nous avons retenu avec Jean Michel Charpin et René Pellat en 2000 avec l'accord de Framatome pour notre rapport au Premier Ministre de l'époque, Lionel Jospin, et bien inférieur au coût constaté pour les 4 réacteurs du palier N4. (près de 3 000 euros le kW, intérêts intercalaires compris).

Alors, il ne faut pas trop s'étonner de voir le devis initial annoncé pour le réacteur finlandais (1,8 à 2,5 milliards d'euros) gonfler au fil du temps pour atteindre aujourd'hui 3,2 milliards sans qu'on sache bien quand cela va finir.

Devant ce double discours et ces incertitudes, l'observateur extérieur que je suis ne peut s'empêcher de conseiller à ses amis finlandais la plus grande prudence.

Ne serait-on pas en train d'essayer de leur faire payer la démonstration qu'on a bien du mal à imposer en France, à leur faire essayer les plâtres ? Un EPR finlandais, à n'importe quel prix, permettrait de faire l'économie d'un " démonstrateur " en France. Mais, me direz-vous, si notre contrat est bien ficelé, c'est Framatome qui assumera les pertes. Admettons ! Mais alors deux conséquences : pour les industriels finlandais, des retards dans la mise à disposition de l'énergie promise et des coûts récurrents d'exploitation supérieurs aux coûts annoncés. Et pour les citoyens français des impôts supplémentaires pour financer la perte puisque la maison mère de Framatome est une entreprise nationalisée.

Benjamin Dessus